



Activ'Été

INSCRIPTIONS ENFANCE VACANCES D'ÉTÉ 2023

Enfants de maternelle et de l'élémentaire jusqu'au CM1

Ville d'Ezanville

QUAND ?

Du 9 au 31 mai

Règlement à la régie de la Maison de l'Enfance du 31 mai au 15 juin
Mercredis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

OÙ ?

- Sur internet (formulaire en ligne)
Envoi par email : mde@ezanville.fr
- A la Maison de l'Enfance
6 bis Grande Rue
01 39 35 44 10

DÉMARCHES

Si vous n'avez pas de dossier famille ou si celui-ci n'est pas à jour, merci de vous munir des pièces nécessaires à l'établissement de votre tarif.

TARIFICATION

Les tarifs sont fixés selon la délibération du Conseil Municipal du 21 avril 2022 et consultables en ligne sur votre espace famille et sur www.ezanville.fr. Pour la période estivale, il s'agit d'un forfait hebdomadaire.

AIDES SOCIALES

Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez contacter, le service Social Départemental au 01 39 33 58 15.

IMPORTANT

En cas d'impayés, le pôle socio-éducatif se réserve le droit de refuser l'inscription jusqu'à régularisation de la dette. Délai d'annulation : 3 semaines avant la date des vacances scolaires - Délai de carence : 1 semaine.

COUPON A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Responsable légal(e) de l'enfant : Nom Prénom.....

Date de naissance : Classe en 2022/2023 :

Souhaite réserver la/les semaines suivantes :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Semaine 1 – du 10 au 13/07/2023 | <input type="checkbox"/> Semaine 5 – du 7 au 11/08/2023 |
| <input type="checkbox"/> Semaine 2 – du 17 au 21/07/2023 | <input type="checkbox"/> Semaine 6 – du 14 au 18/08/2023 |
| <input type="checkbox"/> Semaine 3 – du 24 au 28/07/2023 | <input type="checkbox"/> Semaine 7 – du 21 au 25/08/2023 |
| <input type="checkbox"/> Semaine 4 – du 31/07 au 4/08/2023 | <input type="checkbox"/> Semaine 8 – du 28/08 au 01/09/23 |

Les enfants seront accueillis à la Maison de l'Enfance

Date :

Signature du responsable légal(e):



PÔLE Socio-Éducatif